

Des goûts et des couleurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous concluons qu'on a bien fait de conserver les noms originaux de la *Riponne* et du *Flon*, qu'une haute raison d'Etat a conduit à modifier celui de l'Oue, mais qu'il faudrait rendre à la ville l'orthographe *LOSANNE*, qu'on trouve dès le treizième siècle, et très souvent employée il n'y a pas encore un bien grand nombre d'années.

Mais quittons la capitale, abandonnons ses eaux, les verts rivages, qui ont laissé leur nom à la rue du *Pré*, et jetons un coup d'œil sur le pays. Plus tard, nous reviendrons peut-être examiner quelques-unes des facettes de la Rome vaudoise.

(Reproduction interdite). John BLAVIGNAC.

Une mascarade à Lausanne.

Une mascarade à Lausanne, composée de Lausannois, cela s'est vu quelquefois, mais jusqu'ici peu de représentations de ce genre ont mérité l'approbation de la population.

La *Saint-Sylvestre* de 1852 fut une grandiose exception. On s'en souvient toujours, et l'approche du jour de l'an ramène chaque année la conversation sur ce spectacle; chaque année même on annonce que la *St-Sylvestre* d'autrefois va renaître de ses cendres. Mais hélas! rien, toujours rien. Faut-il dire: « autre temps, autres mœurs? » phrase qui répond à tout, sans rien dire, du reste. Quoiqu'il en soit, nous avons eu une surprise le 2 janvier de cette nouvelle année. Un petit avis des journaux avait annoncé une représentation dans les rues, donnée par la société *la Figie*. Qu'est-ce que *la Figie*? que sera la représentation? Personne n'en savait rien. Grande fut la foule dans les rues, qui chercha à s'éclairer sur ces deux questions.

Voici ce que nous avons vu :

Une troupe de deux cents jeunes gens, de bonne mine, en costumes frais et en majorité très coquets, d'excellente tenue, accompagnent un char d'assez lugubre apparence. En deux mots, c'est un homme que le bourreau doit fouetter, et qu'il fouette, en effet, au son d'une musique des plus douces.

Le cortège entonne un chant bien exécuté, dans lequel on distingue les mots *Dieu, liberté, république*. Chacun des chanteurs tient dans sa main un petit rameau de sapin, et un ballet, dont la bonne exécution atteste l'influence artistique de la Fête des vigneron, entrelace ces jolis bergers et ces rameaux verts; le public est enchanté. De cris, de choses laides ou déplaisantes, rien. Voilà la représentation.

Qui étaient les acteurs, les auteurs, les directeurs, etc., nous n'en savons rien; il nous suffit de pouvoir les remercier d'avoir inauguré à Lausanne le règne des amusements populaires de bon goût.

Nous avons entendu quelques personnes regretter le choix du sujet.

A cet égard nous disons : Si, en mettant délicatement en scène, comme ils l'ont fait, la compression brutale des idées, ces jeunes gens ont voulu montrer que notre jeunesse populaire est sensible à toute atteinte portée à liberté de l'intelligence et de la conscience (et

nous croyons que telle a été leur intention), nous devons approuver leur manifestation.

Si le côté plus ou moins burlesque de leur mise en scène est le seul qui les ait touchés, nous demanderons à notre tour quel appui aurait trouvé dans la population la mise en scène de tout autre sujet plus artistique. Qui leur enseigne, à nos jeunes gens, l'amour du beau? qui les seconderait dans leurs tentatives de se perfectionner à cet endroit? Nous ne savons, et notre jeunesse n'en sait pas davantage elle-même. Nous lui faisons le souhait de bonne année de trouver dorénavant les secours et les encouragements nécessaires pour arriver à donner des représentations dignes de l'approbation de tous.

B.

Des goûts et des couleurs.

Petit courrier de la mode.

La mode fantasque et bizarre ne varie pas seulement à l'infini tous les vêtements possibles, mais encore les couleurs qui subissent des changements continuels. Jadis on portait les mêmes pendant un laps de temps considérable; ainsi, quand nous lisons les descriptions des toilettes de toutes les grandes dames qui illustrèrent la cour, durant les longs règnes de Louis XIV et Louis XV, nous voyons toujours qu'elles étaient habillées avec des étoffes couleur *gris souris*, *souris-effrayée*, *merd'oie*, *crapaud mourant d'amour*, *araignée méditant un crime*, *gorge de pigeon*, *feuille morte*, etc. Aujourd'hui, ces couleurs n'existent plus ou du moins pas sous ces noms-là; nous en avons des ronflants qu'on serait assez embarrassé d'expliquer, comme par exemple: *Magenta* donné à la couleur fabriquée avec de la garance. Veut-on dire que le sang versé dans la bataille de ce nom avait cette nuance particulière? C'est ce que personne n'a pu déterminer jusqu'ici.

Revenons-en à la rapidité avec laquelle les couleurs brillent et passent sur l'horizon changeant de la mode. Autrefois, on portait indifféremment toutes les couleurs connues, c'est-à-dire que chacun choisissait celle qui lui convenait comme étant ou blond, ou brun; on cherchait seulement à n'être point ridicule. Maintenant on veut absolument mettre ce qui se porte, lors même que cela ne vous convient pas du tout. Lorsque le *vert-anglais* régna, tout le monde en voulut; même les gens à teint pâle ou cadavéreux. Et le havane! oh! alors, on l'adopta avec frénésie. Les blondes et les plus rousses eurent toutes une robe de cette délicieuse nuance; si c'eût été possible, on se serait habillé de feuilles de tabac arrivant de Cuba. Quand le gris domina, les dames en masse se vêtirent modestement de cette couleur et prirent l'aspect d'une confrérie religieuse quelconque. C'était ainsi il y a cinq ou six ans; puis vint le violet presque bleu, qui eût un succès prodigieux, mais qu'il fallait porter à l'ombre seulement, sous peine de voir le soleil l'abîmer en un jour. Enfin, à présent, nous en sommes au rouge écarlate; au rouge le plus rouge possible. On en voit partout; sur les chapeaux, en cravate, en garibaldis,

en manteaux, en bas, en jupons surtout ; c'est un vrai délire ! on en porte tant et tant, qu'il va sans dire que, sous peu, les yeux rassasiés réclameront autre chose..... pour la plus grande joie des fabricants, des négociants, des ouvriers en tout genre, charmés qu'il n'existe plus rien de stable ici-bas ; pas même les couleurs.

S.

Nous faisons part à nos lecteurs de quelques fragments d'un journal de voyage, écrit au siècle dernier et imprimé à Lausanne ; nous conservons religieusement le style de l'auteur, ainsi que les appréciations humoristiques qu'il fait de notre pays, de ses mœurs et de ses habitants.

Voyage de Genève à Londres,

en passant par Lausanne.

De Genève à Berne. — Le 50 septembre de l'année 17***, à midi, je suis entré dans un coche public avec mon aimable et fidèle épagneul Castor, Anglais d'origine et Genevois de naissance. La compagnie d'un ami affectionné, complaisant et d'humeur agréable, est d'une douceur sans égale dans les voyages, elle en abrège les fatigues, elle en prévient l'ennui, elle en émousse les épines.

Cher compagnon de mes pèlerinages,
Des amis modèle parfait.
Castor, avec toi sans regret,
Du lac Léman je quitte les rivages.

Il y avait dans ce coche deux petits hommes grêles, l'un Genevois et l'autre Français. J'ai dormi jusqu'à Coppet, petite ville et baronnie ; il y a un beau château ; cette terre, la plus considérable de toute la Suisse, appartient à la veuve d'un marchand de Saint-Gall.

Passé Nyon, qui est une des bonnes villes du Pays de Vaud, un peu bicoque cependant ; les trois autres sont Moudon, Morges et Yverdon. Ce titre de *bonnes*, dont ces quatre villes sont décorées, est relatif à certains privilèges en parchemin, dont le plus considérable accorde à leurs bourgeois de pouvoir *giboyer avec arquebuses le long des chemins et sentiers publics*, privilège qui leur est commun avec tous les gentilshommes du pays possédant *terres seigneuriales*.

Couché à Rolle, joli bourg situé dans une contrée riante, appelée la Côte, qui produit de bons vins et qui se conservent longtemps.

Le premier octobre, passé à Morges, petite et bonne ville composée de deux rues parallèles longues et larges ; elle fit mine de vouloir résister aux Bernois lorsqu'ils s'emparèrent du Pays de Vaud, elle en fut punie par une forte amende et la démolition d'une partie de ses fortifications. Ses habitants passent pour avoir la tête un peu chaude.

Arrivé à Lausanne, ville fort ancienne et la plus grande du canton après Berne ; elle se distingue par une police admirable, on ne saurait rien ajouter à ses judicieux règlements, et la complète exactitude avec laquelle ils sont observés, grâce à la prudente et infatigable vigilance du magistrat. Les revenus de cette ville sont très considérables, depuis le partage qu'elle fit avec l'Etat de Berne, lorsqu'elle se soumit à sa domination, des domaines et droitures de l'évêque et du chapitre expulsés. L'acte de ce partage est appelé la gracieuse largition, vieux mot qui signifie élargissement. Il y a dans cette ville beaucoup de noblesse, ou soi-disant telle, et plus encore de cette espèce de bourgeoisie qui tient le milieu entre la gentilhommerie et la roture, et qui, par conséquent, participe aux bonnes et aux mauvaises qualités de l'une et de l'autre.

Lausanne est illustrée d'une espèce d'université appelée *académie*, composée de professeurs très célèbres en langues mortes et autres sciences ; elle porte le titre de vénérable, et ses membres celui de spectables ; je n'ai pas trouvé ce mot de *spectable*

dans aucun dictionnaire ; c'est apparemment un diminutif de respectable.

Il se fait à Lausanne un prodigieux commerce de vin en détail.

Partis à deux heures après-midi, nous avons trouvé dans le coche deux femmes d'un gros embonpoint, un peu âgées, vêtues bourgeoisement, qui occupaient le derrière ; le Français et le Genevois se sont placés sur le devant, Castor sur le marche-pied, et je me suis enchassé entre les deux dames ; bon, a dit l'une, nous serons un peu serrées, mais nous en serons moins cahotées, et la marche a commencé.

Enveloppé de ces deux masses,
Je respirais à peine et je ne disposais
A me placer entre les deux carcasses
Du Genevois et du Français.

Lorsque le carosse s'est arrêté en sortant de la ville, un ministre d'une corpulence merveilleusement grasse et épaisse a paru à la portière, et après avoir considéré mes voisines et moi d'un air mêlé de surprise et d'indignation, et sans daigner nous saluer : Cocher, s'est-il écrié d'une voix de taureau, parlez-donc, qu'est-ce à dire ? ne m'étais-je pas réservé une des places de derrière, et les voilà toutes les trois occupées ?

M. le pasteur, lui dis-je en me levant, placez-vous là, puisque vous préférez le derrière, mais je crains fort que le vôtre ne soit un peu trop large pour occuper ce petit espace, et je me jetai sur le devant.

La chute du pasteur entre les deux dames excita un duo de clameurs aiguës, entrecoupées de : ah mon Dieu ! miséricorde, je suffoque, je vais mourir, je meurs, je suis morte, père éternel !

Patience, a dit le pasteur,
Quoi donc, un si léger malheur
Cause un tel trouble dans vos âmes ?
Là, là, là, calmez-vous, mesdames,
Je vais vous délivrer soudain.
Finissez cette crierie,
Cessez de prendre, je vous prie,
Le nom de l'Eternel en vain.

Ma foi, ce n'est point en vain, dit l'une, vous nous foulez, vous nous écrasez. Juste ciel, dit l'autre, quel tourment, quel supplice ! Et le gros apôtre brandillait à droite et à gauche ses larges hanches, tandis que les grosses bourgeoises s'efforçaient de donner aux leurs tout le rétrécissement possible, en continuant leurs lamentations. Au bout de quelques minutes, le bon homme s'apercevant qu'il s'en fallait environ un pied que son introduction ne put avoir lieu, mit fin au combat et se leva. Le cocher, croyant que tout était arrangé, fouetta les chevaux, fit perdre l'équilibre au ministre qui, tombant en avant, donna du ventre contre le Genevois, qui le repoussa contre une des dames, qui le repoussa contre moi, qui l'ai repoussé contre le Français, qui le repoussa contre la portière, où il s'accrocha au rideau. Durant tous ces repoussements, nos bourgeoises s'égozillaient à crier : arrête, arrête !

Et Castor ému de frayeur,
Pour mettre fin à ce désordre,
Hurlait en s'efforçant de mordre
Les gras de jambes du pasteur.

(La suite au prochain numéro).

Jacob-Louis-Gabriel Reymond,

ou l'insurrection des *Bourla-papay*.

L'insurrection qui éclata dans notre canton en 1802, et qui avait pour but l'abolition des droits féodaux, est sans doute bien connue de nos lecteurs ; MM. Olivier, Verdeil et d'autres écrivains nationaux en ont donné des relations assez complètes. Cependant, il est des détails très intéressants sur cette affaire qu'on ne trouve que dans les brochures et les journaux de l'époque et que nous avons recueillis. C'est dans l'espoir qu'ils seront lus avec plaisir que nous osons revenir